Rio + 20 : les femmes défendent leur pleine participation à la réalisation d'un développement durable

jeudi 21 juin 2012, par Yveline Nicolas

L'Agenda 21 adopté en 1992 au Sommet de la Terre de Rio sur l'environnement et le développement, affirmait que "la pleine participation est essentielle à la réalisation d'un développement durable ». Vingt après, la mobilisation des associations de femmes et féministes se poursuit au niveau international pour concrétiser cet engagement. Mais le projet de déclaration "Le futur que nous voulons" marque une certaine régression avec l'abandon de la notion de "droits sexuels et de la procréation".

La Conférence internationale des Nations unies sur le développement durable, dite « Rio + 20 » se tient du 20 au 22 juin à Rio au Brésil. De laborieuses négociations internationales entamées depuis des mois ont abouti mardi soir à l'arraché à un accord sur une déclaration intitulée « Le futur que nous voulons ». La centaine de chefs d'Etats présents ne devrait pas modifier beaucoup ce document, jugé minimaliste par la plupart des observateurs. A l'ordre du jour de leurs discussions : définition d'une économie verte, d'une nouvelle gouvernance du développement durable, d'objectifs de développement durable (ODD) venant compléter les objectifs du millénaire pour le développement, la participation de la société civile…

Parmi les « groupes de la société civile » consultés sur le projet de déclaration politique, figurent en bonne place les organisations de femmes. L'Agenda 21 (ou programme pour le 21ème siècle) adopté en 1992 au Sommet de la Terre de Rio sur l'environnement et le développement, affirmait en effet parmi les principes fondateurs du développement durable : « Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable ». Le chapitre 24 de l'Agenda 21 détaille les objectifs de participation des femmes à tous les processus de décision et la mise en œuvre transversale de l'égalité femmes-hommes dans toutes les politiques publiques.

Une mobilisation sans précédent de militantes et d'organisations de femmes et féministes de toutes les régions du monde avait favorisé ces avancées en 1992. Les femmes ont été pionnières sur les enjeux environnementaux, notamment avec la publication de « l'Agenda 21 des femmes pour une planète en paix et en bonne santé », qui, déjà, détaillait les liens entre la dégradation écologique et des conditions de vie et la crise macro-économique, l'inégalité d'accès aux ressources et aux richesses, l'économie de guerre et les conflits armés, l'absence chez les décideurs de valeurs morales et de sens de la responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Affirmant que les droits des femmes sont des droits humains, « l'Agenda 21 des femmes » mettait l'accent sur le nécessaire respect de la démocratie pour garantir un développement visant à répondre aux besoins des populations plutôt qu'à ceux de la logique économique. Par ailleurs, une Déclaration des femmes du Forum global des ONG enfonçait le clou en dénonçant la responsabilité du modèle économique dominant, imposé par les pays du Nord à leurs populations et aux autres nations, dans la dégradation de l'environnement et des conditions de vie et appelait à des changements radicaux de l'ordre mondial.

Vingt ans après, les organisations de femmes et féministes participant au processus Rio + 20 ont surtout l'impression de s'épuiser à sauvegarder leurs acquis précédents. Le libéralisme économique avec la marchandisation des ressources naturelles, des terres, de la biodiversité, mais aussi des services publics essentiels, tout comme certaines régressions culturelles ou religieuses ont crée de nouvelles inégalités, précarisé les conditions de vie et aggravé la surcharge de travail de nombreuses femmes - alors même que continuent de reposer sur elles la responsabilité du « care », de la production alimentaire, de la gestion de biens communs et dans les pays du Sud de l'approvisionnement en eau, en bois dans un environnement dégradé par le changement climatique global…

Déjà un recul pour les femmes à Rio : les articles de la déclaration politique portant sur « l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes » (*gender equality and women empowerment*) ne mentionnent plus le terme « droit » à la santé sexuelle et de la procréation pour ne plus parler que de « santé sexuelle et de la procréation ». Par contre, le lobbying intense mené par le Vatican, Etat observateur, allié selon les thèmes de discussion avec certains pays du Sud et du Golfe, n'a pas réussi à faire retirer l'engagement à « assurer un accès universel à des méthodes de planning familial modernes, sûres, efficaces, abordables et acceptables ».

Conscientes de l'urgence écologique et sociale, plus de 500 femmes se sont accréditées pour participer aux débats parallèles à la Conférence officielle et se concerter avec leurs représentantes officielles, qui font du plaidoyer auprès des négociateurs officiels. Beaucoup d'organisations et de mouvements de femmes populaires (« grassroot women ») et autochtones participent également au Sommet des Peuples « Pour la justice sociale et environnementale, contre la marchandisation de la vie et de la nature et pour la défense des biens communs ». Là, à 30 km et deux heures de bus de la conférence officielle, d'innombrables ateliers, débats, animations ont lieu dans une ambiance festive et trans-générationnelle propre au Brésil. 150 000 personnes y participent. Les organisations de femmes brésiliennes y occupent un « Territoire global des femmes ». Le 18 juin, dans le centre financier de Rio, une marche des femmes avait rassemblé des milliers de membres de mouvements sociaux et paysans contre l'économie verte et la marchandisation de la nature. Leur slogan "Les femmes contre la marchandisation de nos corps, de nos vies et de la nature !"

Parmi les thèmes portés par les femmes à Rio + 20 : prise en compte du genre dans la « justice climatique », santé environnementale, résistance au nucléaire civil et militaire, application du principe de pollueur-payeur pour les entreprises et notamment les industries extractives, promotion de l'agroécologie et des savoirs locaux, santé sexuelle et de la procréation, adoptions d'indicateurs et budgets sensibles au genre pour toutes les politiques… Le texte de position finale du groupe majeur Femmes après la Conférence de Rio exprime une grande déception.

A Rio, comme souvent pour les enjeux internationaux et encore plus ceux ayant trait aux liens entre genre, développement et écologie, la mobilisation des féministes françaises est faible – d'autant plus que, malgré leur credo sur la parité et la participation des femmes, les pouvoirs publics ne leur ont apporté aucun appui financier. Cependant, un groupe d'associations « Genre et développement soutenable » s'est constitué en France pour diffuser des analyses et des propositions, en lien avec leurs partenaires internationaux. Dans un contexte de crise économique et de clivages géostratégiques, la Conférence Rio + 20 a peu de chance d'aboutir à des engagements opérationnels. Les associations de femmes et féministes n'en continueront pas moins leur travail d'alerte, d'éducation et de propositions…

…. Ce que déclarait en 1992 Peggy Antrobus, directrice de DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era, une ONG de femmes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale et du Sud), à propos des militantes du Sud reste d'actualité pour décrire la position des militantes de la planète face aux dirigeants politiques participant à Rio+20 : « Les femmes du Sud ont fait ce que leurs

gouvernements n'ont pas été capables de faire, c'est-à-dire qu'elles ont redéfini la problématique elle-même ». (*Women from the South have done what their governments were not able to do, that is to redefine the problematic itself*).

Yveline Nicolas, coordinatrice d'Adéquations
avec la participation de Monique Perrot-Lanaud, journaliste

Annexe : la disparition du terme "droits" et autres affaiblissements sémantiques dans la version finale du document Rio + 20

(Traduction Adéquations non officielle)

241. Version du 2 juin 2012

Nous nous engageons à **assurer** l'accès égal des femmes et des filles à l'éducation, au services de base, aux opportunités économiques et aux services de santé, dont la santé sexuelle et de la procréation des femmes [*et leurs **droits reproductifs** — G-77 reserves*], et à garantir un accès universel à des méthodes de planning familial modernes, sûres, efficaces, abordables et acceptables. A cet égard, nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre l'*ensemble* du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (*fully implement)* et les actions-clés pour la suite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence sur la population et le développement. [*Holy See reserve (Vatican)*]

241. Version adoptée le 19 juin

Nous nous engageons à **promouvoir** l'accès égal des femmes et des filles à l'éducation, au services de base, aux opportunités économiques et aux services de santé, dont la santé sexuelle et de la procréation des femmes, et à garantir un accès universel à des méthodes de planning familial modernes, sûres, efficaces, abordables et acceptables. A cet égard, nous réaffirmons **notre engagement à mettre en œuvre** le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les actions-clés pour la suite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence sur la population et le développement.

Cet article s'inscrit dans le dossier "Environnement, les enjeux des inégalités de genre" publié par http://www.egalite-infos.fr entre juin et fin juillet 2012, en partenariat avec Adéquations et Genre en Action. Rendez vous sur le site egalite-infos.fr pour la suite des articles et toutes les actualités et dossiers sur les droits des femmes et l'égalité !
- Le dossier complet est aussi disponible en pdf (2,1 Mo)

A voir aussi sur le site Adéquations :
– Tous les articles sur le thème Egalité femmes hommes et gouvernance du développement durable

---

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article1842